

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1972 B 00063  
Numéro SIREN : 300 427 531  
Nom ou dénomination : BRASSERIE SAINT CLAIR

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2023 sous le numéro de dépôt 6625



# FAURÉ GUERRI AUBAGNAC

PARTENAIRES D'AVENIRS

**Jean-Jacques FAURE**  
Expert Comptable - Maître en droit

**Régine GUERRI**  
Expert Comptable

**Gabin AUBAGNAC**  
Expert Comptable

**Annie LOTRIAN**  
Expert Comptable

**Rémy DARUT**  
Expert Comptable

**Jean-Emmanuel FRESSON**  
Expert Comptable

**Rachel AUBAGNAC**  
Expert Comptable

**Sophie FAURE**  
Expert Comptable

**Sébastien FRANCOIS**  
Directeur de cabinet

Dépôt au greffe du  
Tribunal de Commerce de  
BEZIERS  
le 21 SEP. 2023  
Sous le n° 6625



**BEZIERS**  
Z.I. 2, rue René Gomez  
34500 Béziers  
Tél 04 67 35 85 35  
Fax 04 67 62 24 87  
Mail beziers@fga-ec.com

**AGDE**  
2, avenue de Vias  
34300 Agde

Tél 04 67 010 011  
Fax 04 67 26 79 62  
Mail agde@fga-ec.com

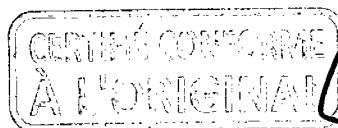
<https://www.fga-ec.com>

## SARL Brasserie SAINT CLAIR

54 Quai J.Miquel  
Rés. St Clair  
34300 CAP D'AGDE

### COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022



# Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation</i>	<i>1</i>
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	<i>2</i>
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	<i>3</i>
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	<i>4</i>
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	<i>5</i>
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	<i>6</i>
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	<i>7</i>
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	<i>8</i>
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	<i>9</i>
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	<i>10</i>
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	<i>11</i>
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	<i>12</i>
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	<i>13</i>
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	<i>14</i>
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	<i>15</i>
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	<i>16</i>
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	<i>17</i>
<i>----- ANNEXE -----</i>	<i>18</i>
<i>Règles et méthodes comptables</i>	<i>19</i>
<i>Immobilisations</i>	<i>21</i>
<i>Amortissements</i>	<i>22</i>
<i>Provisions</i>	<i>23</i>
<i>Créances et Dettes</i>	<i>24</i>
<i>Produits à recevoir</i>	<i>25</i>
<i>Charges à payer</i>	<i>26</i>
<i>Charges et Produits constatés d'avance</i>	<i>27</i>
<i>Capital social</i>	<i>28</i>

# Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10 Janvier 2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL Brasserie SAINT CLAIR** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>3 031 957</b>	euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>2 489 714</b>	euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>254 954</b>	euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEZIERS  
Le **25/05/2021**

Signature

**Etats financiers au 31/12/2022**

**ETATS  
FISCAUX**

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>54 Quai J.Miquel</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>3 0 0 4 2 7 5 3 1 0 0 0 1 1</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le. <b>31122022</b>	N-1 <b>31122021</b>					
		Brut <b>1</b>	Amortissements, provisions <b>2</b>					
		Net <b>3</b>	Net <b>4</b>					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 220	1 220	1 220	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	216 000	216 000	216 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AQ	170 646	82 108	88 538	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	334 984	258 196	76 788	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	537 835	505 525	32 310	
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
			Autres participations	CU	CV	8 000		8 000
Créances rattachées à des participations	BB		BC	76 044		75 550		
Autres titres immobilisés	BD		BE	400 000		400 000		
Prêts	BF	BG	203 000		78 000			
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>1 947 729</b>	<b>845 829</b>	<b>1 101 900</b>		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	340 000	340 000	340 000	
		En cours de production de biens	BN	BO	41 098	41 098	41 098	
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	3 427		3 140	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	28 697		13 697	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	45 901		14 320	
		Autres créances (3)	BZ	CA	42 133		30 231	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE	627 362	46 349	581 013	
	Disponibilités	CF	CG	840 675		971 524		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	7 113		3 973		
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>1 976 406</b>	<b>46 349</b>	<b>1 930 058</b>		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO</b>	<b>1A</b>	<b>3 924 135</b>	<b>892 178</b>	<b>3 031 957</b>		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	279 044	(3) Part à plus d'un an :	CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
		Exercice N	Exercice N-1	
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : .....152.449..... )	DA	152 449	152 449
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 245	15 245
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	138 295	138 295
	Report à nouveau	DH	1 789 834	989 058
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>254 954</b>	<b>800 776</b>
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>2 350 777</b>	<b>2 095 823</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	437 976	489 793
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV	25 550	51 052
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	97 523	82 915
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 159	113 263
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	38 972	41 987
Compte régul. Produits constatés d'avance (4)	EB	3 000		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>681 180</b>	<b>779 009</b>	
Ecarts de conversion passif *	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>3 031 957</b>	<b>2 874 832</b>	
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	323 244	342 730	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Exercice N						Néant <input type="checkbox"/> *	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			Exercice (N-1)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	2 412 844	FB		FC	2 412 844	1 873 759	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	76 869	FH		FI	76 869	69 929	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 489 714	FK		FL	2 489 714	1 943 688	
	Production stockée *					FM		41 098	
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO		208 787	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	43 713	241 830	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 050	860	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>2 534 476</b>	<b>2 436 263</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	651 635	489 582	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(287)	(260)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	225	447	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	349 831	329 104	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	47 592	37 942	
	Salaires et traitements *					FY	775 364	535 944	
	Charges sociales (10)					FZ	308 083	214 905	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements*} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	51 950	48 246
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	4 979	3 717	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>2 189 373</b>	<b>1 659 626</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>345 103</b>	<b>776 637</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 790	789	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	10 794	1 104	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	3 099	47 403	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>19 683</b>	<b>49 296</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	17 786	11 624	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	6 360	3 952	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>24 146</b>	<b>15 575</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(4 463)</b>	<b>33 721</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>340 640</b>	<b>810 358</b>	



Désignation de l'entreprise <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	243 901
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>243 901</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	86 7 456
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	3 783
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>3 869 7 456</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(3 869) 236 445</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	81 817 246 027
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>2 554 159 2 729 460</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>2 299 204 1 928 684</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>254 954 800 776</b>
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY 1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	43 713 25 830
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	2 781 1 026
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	DOT AMORT EXCEPTIONNEL	3 783	
	AMENDES, MAJORATIONS & PENALITES	86	
	(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)

Désignation de l'entreprise <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	217 220	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	101 337	KQ		KR	87 309		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS	280 523	KT		KU	69 913		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	384 984	KW		KX	1 845			
	Matériel de transport *			KY	37 242	KZ		LA				
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	167 971	LC		LD	1 129			
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG				
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	<b>TOTAL III</b>				LN	972 057	LO		LP	160 196		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U	83 550	8V		8W	756		
	Autres titres immobilisés				1P	400 000	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	78 000	1U		1V	125 000		
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	561 550	LR		LS	125 756		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	1 750 827	ØH		ØJ	285 952			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
						1		2		3		
										4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	217 220	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés et am des constructions		IS	MG	18 000	MH	170 646	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	15 452	MK	334 984	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU	MM	53 589	MN	333 241	MO			
		Matériel de transport		IV	MP		MQ	37 242	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS	1 748	MT	167 353	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY	88 788	NG	88 788	NH	1 043 465	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX	262	ØY	84 044	ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	400 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	203 000	2G	
	<b>TOTAL IV</b>				I3	262	NJ	262	NK	687 044	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4	89 050	ØK	89 050	ØL	1 947 729	ØM		

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	85 989	PW	14 120	PX	18 000	PY	82 108		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	256 290	QA	17 358	QB	15 452	QC	258 196		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	360 613	QE	8 842	QF	53 589	QG	315 866		
	Matériel de transport	QH	24 576	QI	2 808	QJ		QK	27 384		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	151 417	QM	12 606	QN	1 748	QO	162 275		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	<b>TOTAL II</b>	QU	878 884	QV	55 733	QW	88 788	QX	845 829		
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	878 884	ØP	55 733	ØQ	88 788	ØR	845 829		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL				NM				NO		
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations						SP			SR		

**7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFIP N° 2056 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>				Néant <input type="checkbox"/> *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
<b>Provisions réglementées</b>	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU				
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX				
<b>Provisions pour dépréciation</b>	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D				
		6E	6F	6G	6H				
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5				
		9U	9V	9W	9X				
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9				
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W				
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	39 357	6Y	17 786	6Z	10 794	7A	46 349
	<b>TOTAL III</b>	7B	<b>39 357</b>	TY	<b>17 786</b>	TZ	<b>10 794</b>	UA	<b>46 349</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III )</b>	7C	<b>39 357</b>	UB	<b>17 786</b>	UC	<b>10 794</b>	UD	<b>46 349</b>
Dont dotations et reprises	- d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF					
			UG	17 786	UH	10 794			
			UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10				
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *						
<b>CADRE A</b>		<b>ETAT DES CREANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL	76 044	UM	76 044	UN		
	Prêts (1) (2)	UP	203 000	UR	203 000	US		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA						
	Autres créances clients	UX	45 901		45 901			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	ZI						
	Personnel et comptes rattachés	UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	122		122			
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	25 346		25 346		
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	5 871		5 871		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
		Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	10 794		10 794			
	Charges constatées d'avance	VS	7 113		7 113			
	<b>TOTAUX</b>		VT	<b>374 191</b>	VU	<b>374 191</b>	VV	
RENOIS	(1) Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	125 000					
	des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						
<b>CADRE B</b>		<b>ETAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y						
Autres emprunts obligataires (1)		7Z						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	437 976	80 040	219 011	138 926		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	3 500	3 500				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	97 523	97 523				
Personnel et comptes rattachés		8C	30 717	30 717				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 821	30 821				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	11 323	11 323				
	Obligations cautionnées	VX						
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	5 298	5 298				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J						
Groupe et associés (2)		VI	22 050	22 050				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	38 972	38 972				
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ						
Produits constatés d'avance		8L	3 000	3 000				
<b>TOTAUX</b>		VY	<b>681 180</b>	VZ	<b>323 244</b>	<b>219 011</b>	<b>138 926</b>	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL		22 050	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	53 136	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.				

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122022</b>				
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WA	254 954	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	13 968	
		WF	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WG	200	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		
	Amendes et pénalités	WJ	86	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	84 697	
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		
	RECHÈS D'IMPOSITION PARTICULIERS ET impositions différées	Moins-values nettes a long terme { - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions					WN			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XR	3 659		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	4 800	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					Y3			
<b>TOTAL I</b>					WR	<b>362 364</b>		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme { - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					WH		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *					WP		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					WW		
	Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation					XB		
Mesures d'incitation	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)					I6		
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					WZ		
	Majoration d'amortissement *					XA		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 tridécies)	PA
		Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		IF	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdécies)	XC
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdécies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquidécies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septidécies)		PB	
Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)					XS	3 695		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI
	Dt déd. exc (art. 39 decies A)	YA	Dt déd. exc (art. 39 decies B)	YB	Dt déd. exc (art. 39 decies C)	YC		Dt déd. exc (art. 39 decies D)
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL		
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Y2			
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>					<b>TOTAL II</b>			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice ( I moins II ) déficit ( II moins I )					XI	355 789		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					XL			
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>					XN	<b>355 789</b>		
					XO	<b>0</b>		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice		K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	9 895
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)</b> à reporter au tableau 2058-A :	YN		YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	989 058	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB						
						- Autres réserves	ZD						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	800 776		Dividendes	ZE							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF							
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>1 789 834</b>		Report à nouveau	ZG			1 789 834				
								<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>1 789 834</b>			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT					41 098			
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8 78 152				XQ	116 019				91 171			
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	4 632				1 689			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	29 817				41 271			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES				ST	199 363				153 874			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	<b>349 831</b>				<b>329 104</b>			
					YW	6 691				4 750			
IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				9Z	40 901				33 192			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS				YX	<b>47 592</b>				<b>37 942</b>			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YY	310 424				242 785			
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YZ	110 950				93 670			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				ØB	731 373							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *				ØS								
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ZK		%			%			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *												
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR	1			
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG									
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH									
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL						
	[REDACTED]		Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO						
	[REDACTED]		Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
<b>I - Immobilisations *</b>	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>II - Autres éléments</b>	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			( A )	( B )	( C )		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				( Ventilation par taux )			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : **SARL Brasserie SAINT CLAIR**Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N - 3			
N - 4			
N - 5			
N - 6			
N - 7			
N - 8			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)					
N - 3					
N - 4					
N - 5					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL Brasserie SAINT CLAIR</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**Etats financiers au 31/12/2022****ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

(Code de Commerce Articles 9 et 11  
Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983  
Articles 7, 21, 24-début 24-1, 24-2, 24-3)

## ANNEXE - ELEMENT 1

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices.

#### A - METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des "coûts historiques".

Cependant, compte tenu de l'organisation de l'entreprise :

- Les stocks d'approvisionnement ont été évalués au coût d'acquisition,
- Les stocks de produits et en-cours ont été évalués au coût de production,

à partir des procédures et méthodes simplifiées telles qu'elles sont habituellement utilisées par les entreprises d'importance similaire du même secteur.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

#### B - CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

<u>Nature des Immobilisations</u>	<u>Durée de vie</u>
- Installations techniques matériel et outillage	5 à 10 ans
- Agencement, Aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier et matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

à l'origine.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, les postes de l'actif qui ne sont pas amortissables sont dépréciés par voie de provisions d'une somme égale à la différence entre ces deux valeurs.

## **C - CHANGEMENT DE METHODES**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **D - DEROGATIONS**

Il n'a pas semblé nécessaire de ne déroger à aucune prescription comptable afin de donner une image plus fidèle de l'entreprise.

## **E - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE**

Biens utilisés par l'entreprise et n'appartenant pas à cette dernière :  
Système de caisse pris en location

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé sur l'exercice s'élève à 27 899 euros.  
Sur la période, des investissements ont été réalisés pour un montant de 77 833 euros et la masse salariale à augmenté de 34 877 euros.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	217 220			217 220
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>217 220</b>			<b>217 220</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	101 337		87 309	18 000
	Instal technique, matériel outillage industriels	280 523		69 913	15 452
	Instal., agencement, aménagement divers	384 984		1 845	53 589
	Matériel de transport	37 242			
	Matériel de bureau, mobilier	167 971		1 129	1 748
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>972 057</b>		<b>160 196</b>	<b>88 788</b>

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2022
			Réévaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations	83 550		756	262
	Autres titres immobilisés	400 000			
	Prêts et autres immobilisations financières	78 000		125 000	
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>561 550</b>		<b>125 756</b>	<b>262</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>1 750 827</b>		<b>285 952</b>		<b>89 050</b>	<b>1 947 729</b>
--	--------------	------------------	--	----------------	--	---------------	------------------

--	--	--	--	--	--	--	--



## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	85 989	14 120	18 000	82 108
	Instal technique, matériel outillage industriels	256 290	17 358	15 452	258 196
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	360 613	8 842	53 589	315 866
	Matériel de transport	24 576	2 808		27 384
	Matériel de bureau, mobilier	151 417	12 606	1 748	162 275
	Emballages récupérables et divers				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>878 884</b>	<b>55 733</b>	<b>88 788</b>	<b>845 829</b>
<b>TOTAL</b>		<b>878 884</b>	<b>55 733</b>	<b>88 788</b>	<b>845 829</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	39 357	17 786	10 794	46 349
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>39 357</b>	<b>17 786</b>	<b>10 794</b>	<b>46 349</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>39 357</b>	<b>17 786</b>	<b>10 794</b>	<b>46 349</b>

Dont dotations et reprises

- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

17 786

10 794

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations	76 044	76 044	
	Prêts (1) (2)	203 000	203 000	
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	45 901	45 901	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	122	122	
	Impôts sur les bénéfices	25 346	25 346	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 871	5 871	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	10 794	10 794	
Charges constatées d'avances	7 113	7 113		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>374 191</b>	<b>374 191</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice		125 000		
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	437 976	80 040	219 011	138 926
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	3 500	3 500		
	Fournisseurs et comptes rattachés	97 523	97 523		
	Personnel et comptes rattachés	30 717	30 717		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 821	30 821		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	11 323	11 323		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 298	5 298		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	22 050	22 050		
	Autres dettes	38 972	38 972		
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	3 000	3 000			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>681 180</b>	<b>323 244</b>	<b>219 011</b>	<b>138 926</b>
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		53 136			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		22 050			

# Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>72</b>
<b>Autres créances</b>		<b>72</b>
<i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	72	

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>39 016</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>INTERETS COURUS /EMPRUNTS</i>	336	<b>336</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURN. FACTURES NON PARVENUES</i>	15 062	<b>15 062</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>PERSONNEL CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES SOC S/CONGES A PAYER</i> <i>CHARGES A PAYER</i>	7 534 2 360 3 808	<b>13 703</b>
<b>Autres dettes</b> <i>DIVERS CHARGES A PAYER</i>	9 916	<b>9 916</b>

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION	7 113	
Charges et Produits FINANCIERS		3 000
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
<b>TOTAL</b>	<b>7 113</b>	<b>3 000</b>

--

# Capital social

Etat exprimé en euros

	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice	10 000,00	15,2449	152 449,02
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>	<b>10 000,00</b>	<b>15,2449</b>	<b>152 449,02</b>

--	--	--	--	--

**BRASSERIE SAINT CLAIR**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 152 449,02 euros**  
**Siège social : 54, Quai Jean Miquel**  
**34300 CAP d'AGDE**

**300 427 531 RCS BEZIERS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE**  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 mai 2023**

**L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS,**  
**Le 30 mai,**  
**A 10 heures,**

Les associés de la société BRASSERIE SAINT CLAIR, société à responsabilité limitée au capital de 152 449,02 euros, divisé en 10 000 parts de 15.24 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au Siège social 54, Quai Jean Miquel 34300 CAP D'AGDE, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par courrier électronique.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

**La SARL L'ARLEQUIN,**  
**Monsieur Christian VILLA,**

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Eric VILLA, gérant.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Rapport de gestion établi par la gérance,



- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie du courrier électronique de convocation adressé à chaque associé,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 254 954 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 254 954 euros

En totalité au compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 393 249 euros et le total des capitaux propres à 2 350 777 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes versés au cours des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 1 250 000 euros

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

## QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

**SARL L'ARLEQUIN**



**Christian VILLA**



**BRASSERIE SAINT CLAIR**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 152 449,02 euros**  
**Siège social : 54, Quai Jean Miquel**  
**Résidence Saint Clair**  
**34300 CAP D'AGDE**

**300 427 531 RCS BEZIERS**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 mai 2023**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Une évolution très positive du chiffre d'affaires en augmentation de 3546 026 euros, avec une fréquentation très soutenue de l'Etablissement.

**Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

Cette augmentation du chiffre d'affaires n'a pas amélioré le résultat d'exploitation, en baisse de 431 534 euros, résultant de la forte augmentation des postes salaires et charges, en hausse de 332 598 euros par rapport à l'exercice précédent.

### Principaux risques et incertitudes

La société est en pratique dégagée de tous risques en matière d'exploitation.

### Utilisation des instruments financiers

Néant

### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 sont les suivants :

Nous espérons maintenir les mêmes bases de chiffre d'affaires et, ce faisant, de conforter le résultat d'exploitation de l'entreprise.

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2.489.714 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 44 763 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 651 573 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 349 831 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 47 592 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 775 364 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 308 083 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 51 950 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 4 979 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 2 189 373 euros.  
Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 345 103 euros.  
Le montant du bénéfice attribué s'élève à 254 954 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -4 463 euros, il s'établit à 340 640 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -3 869 euros.  
L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 81 817 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 254.954 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 3 031 957 euros.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 254.954 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 254 954 euros  
Au compte « Autres Réserves » pour 254 954 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 2.350.777 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, Il est précisé qu'une distribution de dividende a été effectuée uniquement sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 pour un montant de 1 250 000 euros.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

#### CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Néant.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à AGDE  
Le 30 mai 2023

Signature du Gérant

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned to the right of the stamp.